

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article premier de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.



CASSIN René (Rue)

▲ : Ingénieur militaire français (1753-1823), révolutionnaire, député. Montagnard, proche de Robespierre, il vota la mort de Louis XVI. Il fut appelé au Comité de salut public en 1793 pour ses qualités d'organisateur et de stratège, la Révolution lui doit une grande part de ses victoires de l'an II. Il prit ses distances avec Robespierre, participa au 9 Thermidor, au Directoire et fut ministre de Napoléon.

■ : Quartier de la zone industrielle. ● : 1991.
▲ : Juriste français (1887-1976), il fit adopter la Déclaration universelle des Droits de l'Homme à l'ONU en 1948 et présida la cour européenne des Droits de l'Homme. Prix Nobel de la Paix en 1968. Ses cendres ont été transférées au Panthéon en 1987.

CAVEE

Nom ancien pour chemin creux. A Domont, deux chemins ont porté ce nom : le chemin menant à Blémur et celui menant à Moisselles.

CEDRES (Allée des)

■ : Quartier des Cèdres.
▲ : Ce lotissement des années 1980 rappelle les arbres du parc du château Brincard où il fut bâti.

CEDRES (Résidence des)

■ : Quartier des Cèdres. ● : 1979. Copropriété.

CEDRES (Salle des)

■ : Quartier des Cèdres. ● : 1983.
▲ : Salle de réunion pour associations et particuliers.

CENSIER (Rue)

■ : Quartier du Marché. Anciennement voie privée. ● : 1929.
▲ : Nom d'une famille de Domont, notamment de briquetiers, qui habita longtemps à proximité et qui a beaucoup construit et œuvré pour la ville.

CENTRE (Rue du)

■ : Quartier du Bas-Domont. ● : env.1930.
▲ : Petite rue qui n'est ni le centre de la ville, ni le centre du Nouveau Domont, mais le centre du lotissement entre l'avenue Aristide Briand et la voie ferrée.